

DEC123205DR02

Décision portant nomination de Mme Sandrine Masscheleyn aux fonctions de personne compétente en radioprotection de l'UMR7099 intitulée Laboratoire de biologie Physico-Chimique des protéines membranaires

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-453 modifié du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu les articles R. 4451-103 et suivants du code du travail ;

Vu l'arrêté du 26 octobre 2005 modifié relatif aux modalités de formation de la personne compétente en radioprotection et de la certification du formateur ;

Vu l'instruction n° INS110516DAJ du 5 avril 2011 relative à l'hygiène et la sécurité ainsi qu'à la santé au travail au CNRS ;

Vu la décision n° 08A012DSI du 19/12/2008 nommant M. Bruno Miroux, directeur de l'unité UMR7099 ;

Vu l'attestation de formation dans le secteur industrie et recherche option Sources radioactives non scellées et sources radioactives scellées, accélérateurs de particules et appareils électriques émettant des rayons X, délivrée à Mme Sandrine Masscheleyn le 31/10/2012 par l'APAVE;

Vu l'avis favorable du CHSCT spécial du 10/12/2012,

DECIDE :

Article 1er : Nomination

Mme Sandrine Masscheleyn, assistant ingénieur, est nommée personne compétente en radioprotection pour une durée de 5 ans à compter du 14/09/2012.

Article 2 : Missions¹

Mme Sandrine Masscheleyn exerce les missions prévues aux articles R. 4451-110 et suivants du code du travail.

Article 3 : Communication obligatoire

L'identité et les coordonnées de Mme Sandrine Masscheleyn sont portées à la connaissance de chaque personnel qui pourrait intervenir en zone contrôlée ou en zone surveillée.

Article 4 : Publication

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Paris, le 14/12/2012

Le directeur d'unité
Bruno Miroux

Visa de la déléguée régionale du CNRS
Christine d'Argouges

Visa du Président de l'université Paris Diderot Paris 7
Vincent Berger